Démocratie locale

Nemours, ville active

CONSEIL DE QUARTIER n° 4 « Chatelet-Beauregard »

Compte-rendu de la réunion du mardi 2 juillet 2019 à 19 h au préfabriqué de l'Accueil Loisirs Jeunes du Beauregard

Etaient présents:

Elus :
Brigitte COMMAILLECo présidente du conseil de quartier N°4
Nicolas PAOLILLOConseiller municipal à la démocratie locale et vie des quartiers
Membres:
lean-Michel DAMION10 Square Beauregard
Alain GODEAU45 Rue Charles Lorin
Cédric GUYON2 A rue Georges Clémenceau
Christian LAJARRIGES18 rue Charles Lorin
Sylvie PIROU12 rue de Beauregard
losette PRUNIER
Véroni que GENDEREAUService Démocratie Locale et Vie des quartiers, Ville de Nemours
Excusés: Frédéric BAURY-SAILLY Anne-Isabelle PAROISSIEN, Véronique RINAUDO, Jean-Marc CHAMPNIERS, Elisabeth CORREIA-GABRIEL, Maryse COZETTE, José DOS SANTOS et Roland FICHOU.

1. Retours sur le dernier conseil de quartier

Sylvie PIROU assure le secrétariat de séance.

Nous revenons sur les points suivants :

- Les travaux d'aménagement du square Beauregard, de l'Office Public de l'Habitat 77 redéfinissent les espaces afin d'améliorer le confort des usagers et la collecte des déchets, notamment par la mise en place de colonnes enterrées, (point d'apport volontaire des déchets), la réfection de la voirie et la restructuration du stationnement (+ 50 places). Frédéric BAURY-SAILLY, Brigitte COMMAILLE et Véronique GENDEREAU se sont rendu sur place la semaine dernière.
 - Le changement est conséquent, le quartier est embelli. Les travaux devraient se terminer cet été par la mise en service des colonnes.
- ➤ La problématique du sable du chemin privé, 45 bis rue de Montargis qui se déverse sur la voie publique et engorge le réseau d'eaux pluviales n'est toujours pas résolu malgré les courriers envoyés par la Ville.



- ✓ La voiture Renault Scénic stationnée depuis plus de 2 mois sur le parking face au 2 de l'Allée des Roches, ainsi que le véhicule stationné devant le 131 avenue de Lyon, ont été enlevés.
- ✓ Entretien du parterre de l'Allée des Roches :



La fréquence d'entretien pour l'allée des Roches est un passage toutes les 3 semaines. La dernière intervention a eu lieu la semaine 24. Les interventions sur le quartier du Beauregard et sur l'avenue de Lyon sont inscrites au planning de cette semaine.

✓ Le terrain à côté du restaurant Le Savoyard est maintenant dépollué :



✓ Le trottoir est envahi par la végétation au 6 rue Georges Clemenceau, obligeant les écoliers de Jacques David à descendre sur la route :



(permis de construire pour lotissement)

Concernant les végétaux qui dépassent des propriétés, les conseillers de quartier peuvent envoyer à Véronique GENDEREAU une photo avec l'adresse de l'endroit concerné. Les Services Techniques transmettent ensuite un courrier nominatif.

✓ Rue des Tanneurs, il n'y a qu'un seul horodateur, les conseillers de quartier trouvent que la traversée de la route est très dangereuse. En effet, les élus considèrent cet emplacement prioritaire, dès que l'achat de nouveaux horodateurs sera possible, il sera pourvu en priorité.

Le compte-rendu du conseil de quartier du 20 novembre 2018 est adopté

2. Informations

Un panneau 30 km/h a été mis en place en bas de la rue de Beauregard :



- La place de la République sera fermée du 22 juillet au 4 août pour réfection de voirie.
- L'installation d'un radar pédagogique est prévue dans la rue du Montgagnant.
- La société "Carloc" occupe des places de stationnement payantes devant la Poste. Cette société va déménager sur la ZAC des Hauteurs du Loing.
- Depuis le début de l'été, des techniciens s'affairent en ville pour raccorder les habitations à la <u>fibre optique</u> (un fil aussi fin qu'un cheveu mais d'une très haute puissance, capable de transporter des données à une vitesse proche de celle de la lumière). Plus de renseignements :

http://www.seine-et-marne-numerique.fr/Ses-Missions/Le-reseau-sem-fibre77 https://www.covage.com/fibre-seine-et-marne-semafibre77/mission/

3. Avis et suggestions des membres

Un panneau de signalisation situé au coin de la rue du Montgagnant indique le Mont Saint Martin en direction du Moulin à Tan, depuis juin 2018 :

Les services techniques seront saisis.



Rue de la Baraude, le panneau pour les cyclistes, indique le Centre-ville à l'Est :





Signalé à la Communauté de Communes du Pays de Nemours, ce panneau sera modifié (sens inverse) par l'entreprise en septembre 2019.

Le plexiglas de la boite à livre vers le terrain de pétanque est, à nouveau, cassé :

Cette boite à livre contient surtout des romans pour adultes alors qu'initialement, elle doit être destinée aux enfants.

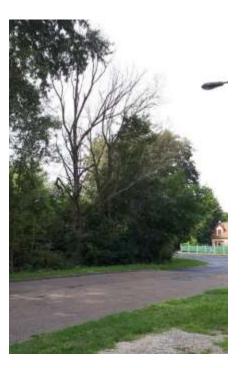


- En mai dernier, des dépôts sauvages ont été constatés en forêt, à l'arrière du 85 rue de Beauregard (maison à vendre).
 - Sylvie PIROU s'est proposé d'aller constater ce problème. Constat fait le 3/07/2019 en empruntant le chemin praticable à pied, elle n'a pas vu de déchets mais n'a pas pu approcher le long de la propriété car il y a trop de végétation.
 - Pour solutionner le problème de déchets en forêt, les conseillers de quartier demandent si des personnes assermentées pourraient intervenir à l'avenir ?
- Plusieurs grilles d'arbres qui se trouvent avenue Etienne Dailly sont soulevées et peuvent être dangereuses :





- Il y a une maison qui est très délabrée au 90 rue de Beauregard et dont le jardin n'est pas entretenu.
 - La Ville établit une liste de biens qui pourraient être considérés comme bien vacant afin qu'une procédure globale soit initiée.
- Il n'y a plus de problèmes particuliers avec les chats errants sur le Square Beauregard, grâce en partie à une association « L'Arche de Véra » subventionnée par la Mairie, très active dans le secteur.
- Il y a toujours des problèmes de stationnement rue Clemenceau.
 Le service de Police Municipale en sera informé.
- Une plaque devant le 2 rue Georges Clemenceau est assez dégradée (comme le trottoir).





- Rue de Beauregard, à l'angle de l'avenue de Lyon, il y a un arbre qui est tombé dans un trou d'eau et un autre, "mort", pourrait tomber sur la voie publique :
 - Ce point sera transmis au service des Espaces Verts.
- Est-ce que la Police Municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse, rue de Beauregard ?

 Ce point sera transmis à la Police Municipale.
- De nombreux trottoirs sont mal entretenus.
 https://www.seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Eau/Vers-le-Zero-phyto-pour-les-collectivites
 - Il est rappelé l'article 2 de l'arrêté relatif à la salubrité et la propreté de la ville : chacun est responsable des mauvaises herbes sur le trottoir et le caniveau devant chez lui, y compris par temps de neige.
- L'enrobé du parking de la gare est en mauvais état.

 Nous évoquons le projet à venir de suppression du passage à niveau. Il est envisagé plutôt un axe aérien au bout du parking de la gare pour rejoindre le Clos Saint Jean de Saint-Pierre-lès-Nemours. L'actuel passage serait réservé uniquement aux piétons et vélos.

http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/saint-pierre-les-nemours-la-suppression-dupassage-a-niveau-sur-la-bonne-voie-16-08-2019-8134368.php

AGENDA

Le jeudi 4 juillet 2019 à 18h30	cérémonie durant laquelle sera dévoilé le nouveau nom
	de la salle des fêtes

Les 6 et 7 juilletpar Nemours Médiéval

Du 11 juillet au 29 août, l'équipe de la bibliothèque vous donne rendez-vous pelouse du château, tous les jeudis de 10h à 17h. Au programme de cette Bib en plein air : lectures et jeux, avec opportunité de piqueniquer sur place. Contact : 01 64 78 44 23 / bibliotheque@ville-nemours.fr

Et pour les tout-petits ... RAM'N les livres avec le RAM Les mardis de 10h à 13h dans les quartiers 9 et 23 juillet à Beauregard 16 et 30 juillet au Mont-Saint-Martin

Là aussi, n'hésitez pas à ramener votre pique-nique! Contact: 01 77 03 80 18 / ram.nemours@paysdenemours.f

Du 12 juillet au 16 août.....visites de l'Office de tourisme

Dimanche 14 juilletBanquet républicain Champ de Mars

Rallye du patrimoine de Nemours. Animation organisée conjointement entre l'Office de Tourisme, les Vitrines de Nemours et le Crédit Mutuel a lieu du <u>21 juin jusqu'au 22 septembre inclus</u>. Les livrets sont à récupérer à l'Office de Tourisme et chez les commerçants participants. Le bulletin-réponse situé dans la page centrale du livret est à déposer <u>au plus tard le 22 septembre</u> dans l'urne de l'Office de Tourisme (dans

la boite aux lettres en dehors des heures d'ouverture du bureau).



Fin de la réunion à 20h30 suivi d'un moment de convivialité apprécié de tous





